

AUSTRALIE – NOUVELLE ZELANDE – Prolongation du moratoire

Par Inf'OGM

Publié le 18/10/2001

Suite aux recommandations de la Commission Royale sur les Modifications Génétiques et aux pressions des ONG, des Verts et des Parlementaires Maori, le Premier Ministre a confirmé la prolongation du moratoire sur la mise en culture commerciale d'OGM pendant deux nouvelles années. Celui-ci ne s'appliquera pas aux expérimentations. Ce moratoire servira à approfondir les questions de l'impact économique des OGM, de la responsabilité en cas de dissémination, et des conditions de coexistence entre plusieurs filières.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/australie-nouvelle-zelande-prolongation-du-moratoire/